

**Relations Internationales -
Éducation à la citoyenneté et à la solidarité internationale -
Subvention à l'association des étudiants en conduite de projets internationaux**

Mme l'Adjointe GERDIL-DJAOUAT, Rapporteur : En complément des programmes menés dans le cadre de ses actions de coopération décentralisée, la Ville de Besançon soutient les partenaires locaux qui s'investissent dans l'éducation au développement et à la citoyenneté. Elle le fait chaque année en coordonnant la Semaine de la Solidarité Internationale ou en apportant une aide ponctuelle à des actions associatives.

C'est dans ce cadre qu'il est proposé de soutenir le projet d'un groupe de cinq étudiants qui organisent, sous l'égide de l'association des étudiants en conduite de projets internationaux, un projet de sensibilisation des jeunes Bisontins à la solidarité internationale.

Ce projet, qui se déroulera début février, est construit autour de trois thèmes :

- l'aide humanitaire en question : enjeux et limites,
- les finances solidaires et le micro-crédit,
- l'agriculture et la souveraineté alimentaire : enjeux locaux et urgence mondiale.

Chacun des thèmes sera présenté dans un lieu différent (Faculté des Lettres, Restaurant Universitaire de la Bouloie, salle Battant) et fera l'objet d'une exposition accompagnée de témoignages et d'un stand de documentation, ainsi que de manifestations ludiques (jeux, repas participatif...).

Pour l'organisation de ces journées, l'association sollicite une subvention de 500 €.

En cas d'accord, la somme de 500 € sera prélevée au chapitre 65.048/6574.5023 CS 400.

Proposition

Il est proposé au Conseil Municipal de se prononcer sur le versement d'une subvention de 500 € à l'Association des étudiants en conduite de projets internationaux.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable unanime de la Commission n° 1, le Conseil Municipal, à l'unanimité des suffrages exprimés, décide l'octroi de cette subvention.

Récépissé préfectoral du 18 janvier 2010.